

Tableau 2022 des vaccinations pour les populations spécifiques *

SANTÉ	D T P	Coque- luche	Grippe	Hépatite A	Hépatite B	Leptospiro- rose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Étudiants des professions médicales, paramédicales ou pharmaceutiques assistant dentaire	Obl	Rec	Rec		Obl						
Professionnels des établissements ou organismes de prévention et /ou de soins (liste selon arrêté du 15 mars 1991) dont les services communaux d'hygiène et de santé et les entreprises de transports sanitaires	Obl	Rec	Rec		Obl (si exposés)			Rec y compris si nés avant 1980, sans ATCD	Rec sans ATCD, séronégatif		
Professionnels libéraux n'exerçant pas en établissements ou organismes de prévention et/ou de soins	Rec	Rec	Rec		Rec (si exposés)						
Personnels des laboratoires d'analyses médicales exposés aux risques de contamination : manipulant du matériel contaminé ou susceptible de l'être	Obl				Obl (si exposés)		Rec (si exposés)				
Personnel de laboratoire exposé au virus de la fièvre jaune	Obl				Obl (si exposés)					Rec	
Personnel de laboratoire de recherche travaillant sur le méningocoque	Rec										Rec

¹ Décret suspendant l'obligation de vaccination par le BCG pour les professionnels qui y étaient antérieurement soumis publié le 1er mars 2019. Depuis cette date, la vaccination par le BCG n'est plus exigée lors de la formation ou de l'embauche de ces personnes. Toutefois, il appartiendra aux médecins du travail d'évaluer ce risque et de proposer, le cas échéant, une vaccination par le vaccin antituberculeux BCG.

² Le décret n°2020-28 du 14 janvier 2020 suspendant l'obligation de vaccination contre la fièvre typhoïde des personnes exerçant une activité professionnelle dans un laboratoire de biologie médicale est entré en vigueur le 1er mars 2020. La vaccination contre la fièvre typhoïde n'est dès lors plus exigée pour ces personnes.

* Une seconde dose est recommandée 10 ans après la primovaccination en Guyane, pour les personnels de laboratoire susceptibles d'être exposés au virus de la fièvre jaune.

Obl = obligatoire **Rec** = recommandé **Exposés** = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail **ATCD** = antécédents **FJ** = Fièvre jaune
IIM = Infection invasive à méningocoque **ROR** = Rougeole, Oreillons, Rubéole **D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

* Pour plus d'information, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre médecin du travail. Tout sur les maladies et leurs vaccins sur vaccination-info-service.fr

SECOURS/SERVICES FUNERAIRES	D T P	Coque- luche	Grippe	Hépatite A	Hépatite B	Leptospi- rose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Personnels des services de secours et d'incendie (SDIS)	Obl		Rec		Obl (si exposés)						
Secouristes	Rec				Rec (si exposés)						
Personnels des entreprises de pompes funèbres, des entreprises de transports de corps avant mise en bière	Rec				Rec (si exposés)						
Personnels des entreprises de pompes funèbres, des entreprises de transports de corps avant mise en bière, en lien avec des établissements de prévention ou de soins	Obl				Obl (si exposés)						
Thanatopracteurs	Rec				Obl						

Obl = obligatoire **Rec** = recommandé

Exposés = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail

ATCD = antécédents

FJ = Fièvre jaune

IIM = Infection invasive à méningocoque

ROR = Rougeole, Oreillons, Rubéole **D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

SOCIAL ET MEDICO SOCIAL	D T P	Coque- luche	Grippe	Hépatite A	Hépatite B	Leptospir- rose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Personnels des établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapés	Obl		Rec	Rec	Obl (si exposés)			Rec (y compris si nés avant 1980, sans ATCD)	Rec (sans ATCD, séronégatif) (petite enfance)		
Personnels des établissements et services d'hébergement pour adultes handicapés	Obl		Rec	Rec	Obl (si exposés)						
Personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées	Obl	Rec	Rec		Obl (si exposés)						
Personnels des services sanitaires de maintien à domicile pour personnes âgées	Obl		Rec		Obl (si exposés)						
Personnels des services d'aide à domicile (SAAD)			Rec								
Aides à domicile via CESU (particuliers employeurs)			Rec								
Personnels des établissements de garde d'enfants d'âge pré-scolaire (crèches, halte-garderie)	Obl	Rec		Rec	Obl (si exposés)			Rec (y compris si nés avant 1980, sans ATCD)	Rec (sans ATCD, séronégatif)		
Assistants maternels	Rec	Rec		Rec							
Personnels des établissements et services sociaux concourant à la protection de l'enfance (dont les pouponnières)	Obl	Rec (petite enfance)		Rec (petite enfance)	Obl (si exposés)			Rec (y compris si nés avant 1980, sans ATCD) (petite enfance)	Rec (sans ATCD, séronégatif) (petite enfance)		
Personnels des établissements, services ou centres sociaux et personnes inscrites dans les établissements préparant aux professions à caractère social	Rec										
EDUCATION NATIONALE											
Personnels au contact des enfants	Rec							Rec			

Obl = obligatoire **Rec** = recommandé

Exposés = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail

ATCD = antécédents

FJ = Fièvre jaune

IIM = Infection invasive à méningocoque

ROR = Rougeole, Oreillons, Rubéole

D T P = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

SERVICES AUX PARTICULIERS	D T P	Coque- luche	Grippe	Hépatite A	Hépatite B	Leptospi- rose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Personnels des blanchisseries	Rec				Rec (si exposés)						
Personnels des blanchisseries, en lien avec des établissements de prévention ou de soins	Obl				Obl (si exposés)						
Personnels impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective	Rec			Rec							
Tatoueurs	Rec				Rec (si exposés)						
ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT											
Personnels de traitement des eaux usées (dont stations d'épuration)	Rec			Rec		Rec (si exposés)					
Égoutiers	Rec			Rec	Rec (si exposés)	Rec (si exposés)					
Éboueurs	Rec				Rec (si exposés)						
TOURISME ET TRANSPORT											
Personnels navigants des bateaux de croisière et des avions	Rec		Rec								
Personnels de l'industrie des voyages accompagnant des groupes de voyageurs (guides)	Rec		Rec								

Obl = obligatoire **Rec** = recommandé
IIM = Infection invasive à méningocoque

Exposés = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail
ROR = Rougeole, Oreillons, Rubéole **D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

ATCD = antécédents

FJ = Fièvre jaune

	D T P	Coque- luche	Grippe	Hépatite A	Hépatite B	Leptospi- rose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
POLICE ET ADMINISTRATION PENITENTIAIRE											
Policiers	Rec				Rec (si exposés)						
Personnels des établissements pénitentiaires (gardiens de prison)	Rec				Rec (si exposés)						
Personnels des services de probation et des établissements ou services de la protection judiciaire de la jeunesse	Rec										
AGRICULTURE, EAUX, FORETS ET PECHE, DONT SERVICES VETERINAIRES											
Personnels des services vétérinaires	Rec							Rec			
Personnels manipulant du matériel pouvant être contaminé par le virus rabique : équarrisseurs, personnels des fourrières, naturalistes, taxidermistes, gardes-chasse, gardes forestiers, personnels des abattoirs. (cf. chap 2.12)	Rec							Rec			
Personnes exerçant une activité professionnelle dans les cadres suivants (cf. chap 2.8) : <i>Curage</i> et/ou entretien de canaux, étangs, lacs, rivières, voies navigables, berges ; <i>Activités</i> liées à la pisciculture en eaux douces ; <i>Certaines activités</i> spécifiques en eaux douces pratiquées par les pêcheurs professionnels, plongeurs professionnels, gardes- pêche ; <i>Certaines activités</i> spécifiques aux COM-ROM	Rec					Rec (si exposés)					
Professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires (cf. chap 2.5)											Rec

Obl = obligatoire **Rec** = recommandé
IIM = Infection invasive à méningocoque

Exposés = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail
ROR = Rougeole, Oreillons, Rubéole **D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

ATCD = antécédents

FJ = Fièvre jaune